



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 juin 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 juin 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 juin 2006

**Biens retransférés par la Communauté d'Agglomération de Niort à
la Ville de Niort - Parc des expositions et Château de Chantemerle
- approbation des conventions de restitution et de leurs annexes**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Elsie COLAS donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Claudie LAROCHE donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juin 2006

DELIBERATION D20060258

**à la Ville de Niort - Parc des expositions et Château de
Chantemerle - approbation des conventions de restitution et de
leurs annexes**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération de son Conseil de communauté en date du 13 décembre 2004, la Communauté d'Agglomération a mis fin à l'intérêt communautaire du parc des expositions à compter du 1^{er} janvier 2005.

La Communauté a également mis fin à l'intérêt communautaire du château de Chantemerle, par une délibération du Conseil de Communauté en date du 27 mars 2006, prenant effet au 1^{er} avril 2006.

Le transfert d'un équipement nécessite des opérations comptables et budgétaires définies dans une convention établie à cette fin.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les deux conventions ci-jointes, ainsi que leurs annexes, relatives au retransfert par la CAN du parc des expositions et du château de Chantemerle
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Ajouté délégué à signer lesdites conventions

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)